



**CSE
SNCF
HOLDING**



Les brèves de la CSSCT SÛRETÉ du 15 avril 2026

ENTRE ENJEUX DE SÉCURITÉ, ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES ET TRANSFORMATIONS ORGANISATIONNELLES

Retour sur la CSSCT du 15 avril 2026 : la sécurité, nos conditions de travail et notre organisation au cœur des débats.

Vos élus UNSA-Ferroviaire ont siégé lors de la CSSCT du 15 avril 2026. L'ordre du jour, particulièrement dense, a abordé des sujets dimensionnants pour notre quotidien : incidents de tir, nouvelles modalités d'évaluation, refonte de nos locaux et expérimentation de nouveaux outils de pilotage de la production.

#1 INCIDENT DE TIR À SAINT-ÉTIENNE : LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ TECHNIQUE

L'incident survenu le 31 mars à la DZS Sud-Est a fait l'objet d'échanges nourris. L'expertise confirme que l'étui Safaryland a parfaitement rempli son rôle de protection, évitant ainsi une blessure à l'agent. Cependant, un désaccord subsiste entre les constatations mécaniques et les témoignages humains.

■ **Le constat** : L'expertise technique indique qu'un départ de feu est mécaniquement impossible sans action sur la détente. À l'inverse, les formateurs

et témoins affirment n'avoir vu aucun doigt sur la détente au moment du coup de feu.

■ **L'analyse de l'UNSA-Ferroviaire** : Nous avons exprimé notre vive préoccupation face à cette contradiction. Comment expliquer ce ressenti collectif face à une certitude mécanique ? Nous avons soutenu la proposition d'une seconde expertise indépendante pour garantir une impartialité totale et lever les doutes sur la sensibilité des armes actuelles.



#2

FORMATION CONTINUE (TIS/TIR) : DE NOUVELLES FICHES D'APTITUDE

La DDS a harmonisé les fiches d'aptitude (TIS et tir) au niveau national. La bonne nouvelle réside dans le passage à 50 cartouches par séance (soit 100 par an) pour améliorer les automatismes.

Cependant, une nouvelle case d'évaluation fait son apparition : la "posture générale" de l'agent.

■ **L'évolution** : L'évaluation passera désormais par quatre niveaux (Acquis, En cours d'acquisition, Non acquis, Non observé). Une nouveauté majeure apparaît : la prise en compte de la « posture professionnelle »

(comportement, participation, respect de la déontologie).

■ **Une avancée notable** : Si l'augmentation du nombre de cartouches est une avancée que nous validons, bien que nous aurions préféré une augmentation du nombre de séances de tir dans l'année. Pour autant, l'évaluation de la "posture" nous alerte fortement. L'évaluation comportementale est subjective et relève du management de proximité (DPX), non du formateur dont le rôle doit rester l'évaluation technique et pédagogique. Une fiche d'aptitude ne doit pas devenir un potentiel outil disciplinaire déguisé.



#3

EXPÉRIMENTATION DE L'OUTIL D'ORDONNANCEMENT : EFFICACITÉ VS RÉALITÉ DU TERRAIN

La direction expérimente un nouvel outil informatique de planification (dans 3 sites : Paris Est, Nevers et Marseille) visant à réduire les pertes liées à la surproduction ou sous-production (estimées à près de 600 000 €). Le logiciel "dicte" la planification des missions en fonction des contrats.

■ **Le débat** : La direction souhaite « professionnaliser » la gestion des charges de travail. Cependant, l'exemple de Nevers (où seulement 20 % de la planification a pu être tenue en mars) montre les limites du système face aux impondérables (maladies, perturbations).

■ **La position de l'UNSA-Ferroviaire** : Nous comprenons les enjeux économiques, mais nous mettons en garde : l'algorithme ne remplacera jamais la connaissance fine du terrain par les managers locaux. L'exemple de Nevers a été cité lors de l'instance : 80 % de la production planifiée informatiquement a "craqué" face aux aléas du quotidien (retards, incidents, maladies). Nous refusons que cet outil dépossède les DPX de leur rôle d'animation et de gestion de proximité.

#4

ÉVOLUTION DES ROULEMENTS : PARIS MONTPARNASSE

Le projet prévoit un allongement de l'amplitude des services de soirée les mercredis et dimanches (prise de service à 12h35 au lieu de 13h40), portant ainsi l'amplitude de travail à 9 heures. L'objectif affiché : combler les « trous » de couverture de la gare.

■ **Notre vigilance** : La direction évoque une volonté de rendre le roulement "plus robuste". Cependant, nous avons alerté sur les conséquences directes pour les agents : des journées de 9 heures impactent lourdement la santé et la sécurité au travail. L'UNSA-Ferroviaire s'interroge sur

l'impact à long terme sur la fatigue et l'absentéisme. Nous avons également demandé un suivi strict des compteurs TQ pour éviter des complexités incompréhensibles (TQ négatifs pour les agents de réserve en matinée courte). La réglementation permet certaines choses, mais le bon sens social doit primer. Nous avons également signalé que le planning présenté comportait 117 jours de repos, alors que la réglementation en vigueur en exige 118. Bien qu'on nous ait assuré qu'une correction manuelle serait effectuée, il est impératif d'exercer une vigilance particulière à ce sujet.



#5

VIE DES SITES ET AMÉNAGEMENTS

■ **Périgueux** : Le rattachement au CUO Limousin-Poitou-Charentes est acté au 1^{er} mai. L'UNSA a souligné l'augmentation de la charge géographique pour l'encadrement et les risques routiers associés, ainsi que le déséquilibre vie privée / vie professionnelle engendré par cette nouvelle organisation.

■ **Chalon-sur-Saône** : Suite au dépôt de bilan d'une entreprise ayant laissé des malfaçons, des travaux

de reprise (douches, étanchéité) débutent. Durant cette phase, des locaux temporaires seront utilisés. Des blousons neutres ont été fournis pour sécuriser le trajet des agents entre les sites.

■ **Bâtiment 400 et 175 (activités cynophiles)** : Une solution provisoire est mise en place pour les agents cynophiles suite au droit d'alerte sur le bâtiment B400. Des études sont en cours pour une installation pérenne dans l'ancienne cantine d'ici 2028.



L'ÉQUIPE UNSA-FERROVIAIRE :



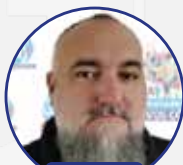
URIEL
Laura

uriel.l@unsa-ferroviaire.org



SOMPROU
Patrick

somprou.p@unsa-ferroviaire.org



MAZERY
Stéphane

mazery.s@unsa-ferroviaire.org

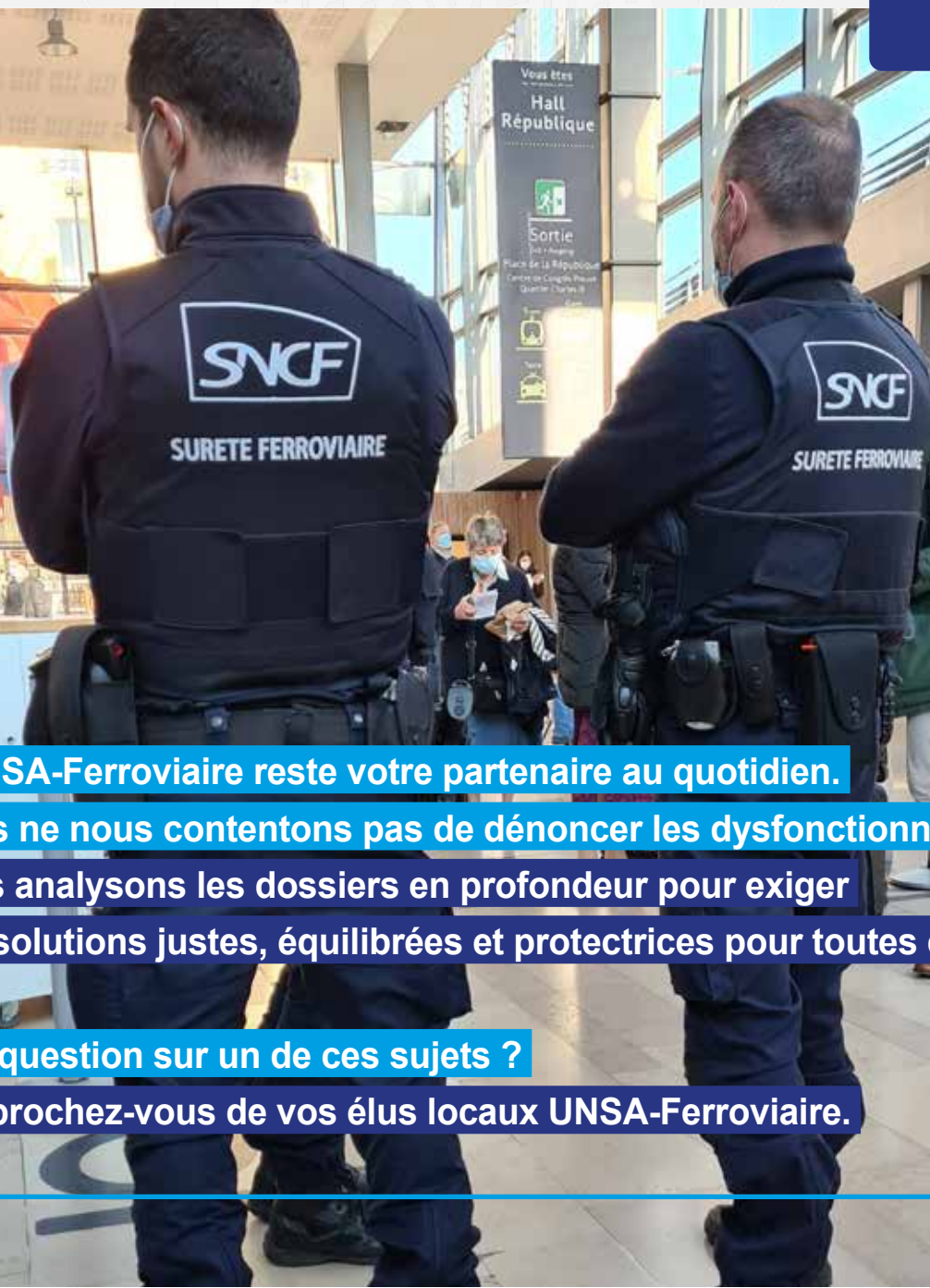


TROUCHOT
David

trouchot.d@unsa-ferroviaire.org

**POUR MOI,
C'EST L'UNSA !**

2^e
syndicat
de la
Branche
ferroviaire



L'UNSA-Ferroviaire reste votre partenaire au quotidien.

Nous ne nous contentons pas de dénoncer les dysfonctionnements ; nous analysons les dossiers en profondeur pour exiger des solutions justes, équilibrées et protectrices pour toutes et tous.

Une question sur un de ces sujets ?

Rapprochez-vous de vos élus locaux UNSA-Ferroviaire.